



Le TriviCourtois

n°10 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Octobre 2017



Le mot du Maire

À l'heure où j'écris « le mot du maire » du Trivicourtois n°10, il fait chaud, très chaud même, et j'espère que vous en profitez bien car cela ne durera pas. Heureusement puisque la rentrée nous rattrapera et nous devons tous reprendre nos tâches et nous préparer à affronter les rigueurs de l'hiver.

Cet été 2017 a vu se dérouler une multitude de manifestations dans notre commune. Je retiendrai, pour être court, la fête patronale, une fête ancestrale avec ses animations traditionnelles sur 4 jours. Nous avons tous apprécié la clémence du temps, avec une pensée particulière pour nos voisins qui ont subi les effets d'orages désastreux le soir du dimanche 30 juillet.

Cette vogue n'a peut-être plus le même engouement qu'elle connaissait il y a quelques décennies, mais seuls quelques pessimistes peuvent le penser ; en ce qui me concerne je la juge comme étant la plus belle manifestation de l'année, celle qui fédère le plus de monde. Il est vrai que sa qualité mériterait plus de participation pour mettre encore davantage en valeur le travail de tous. Ce mot me permet de remercier tous les acteurs qui ont consacré de leur temps personnel et de leur énergie pour en faire une vraie fête. J'espère qu'ils y ont trouvé du plaisir, et ils méritent bien que je les cite :

le Comité des fêtes avec son Président et tous ses membres actifs du vendredi soir au lundi soir, l'union sportive l'USHB, et la qualité de ses bréchets, le club cycliste de Bourgen-Bresse et tous les signaleurs, l'Harmonie de Haute-Bresse et son riche répertoire, Les Ventres Jaunes à la maison de retraite, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le Centre de Secours. Je remercie les commerçants qui sont restés ouverts tout au long de la fête, nos fidèles forains, les élus et tout particulièrement les adjoints fidèles au poste avec la disponibilité du personnel communal, et nos artificiers qui ont su répondre à notre cahier des charges (avec le même niveau de budget depuis plus de 10 ans) et su magnifiquement terminer ces 4 jours de la vogue 2017. Je conclurai en vous souhaitant une bonne rentrée 2017 et vous assure que votre équipe municipale n'a pas relâché ses efforts.

Michel BRUNET

Le mot des élus

*C'est la rentrée...
C'est avec un très grand plaisir que nous vous retrouvons pour ce numéro du « TriviCourtois » de la rentrée, « TriviCourtois » qui est le trait d'union entre les élus et la population. Les vacances sont finies mais il nous reste du soleil plein les yeux, du vent dans les cheveux, du sable entre les orteils et des rêves plein la tête... Gardons notre bonne humeur dans le travail et continuons à faire de notre village, tous ensemble, un endroit où il fait bon vivre !*

Travaux

Chemins piétonniers

Les chemins piétonniers de la route de SERVIGNAT et de la route de VESCOURS sont terminés. L'un relie, sur 450 m, la route des Grébilles au chemin piétonnier qui débute au gymnase, et l'autre relie l'avenue du Christinoz au rond-point de la Servette, sur 230 m. Le montant TTC pour ces deux chantiers est de 26 460,60 €. Ils ont été subventionnés dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) à un taux de 25 % soit 5 512,63 €, et pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à un taux de 50 % soit 11 025,25 €. Le député Xavier BRETON a donné sur sa réserve parlementaire 2 604,16 €.



Les chemins piétonniers permettent de marcher en toute sécurité le long des deux routes départementales.

Bâtiments de la gendarmerie

La rénovation énergétique des deux bâtiments de la gendarmerie a commencé à la fin du mois de juillet. La gendarmerie sera isolée par l'extérieur, les fenêtres changées et le chauffage fioul remplacé par le gaz. Le chauffage collectif est supprimé et les appartements, ainsi que les bureaux, seront équipés de chaudières individuelles. L'ancien bâtiment sera aussi isolé par l'extérieur, sauf pour la façade donnant sur la route de Pont-de-Vaux. Les appartements donnant sur cette façade seront isolés de l'intérieur.

Afin de garder le cachet ancien de ce bâtiment, la façade sera crépie et l'appellation « Gendarmerie Nationale » réécrite.



Le montant des travaux hors options est de 272 534,25 €, subventionnés par le Fonds de Soutien à l'Investissement (FSI) à hauteur de 25 % du montant des travaux hors taxes soit 62 000 €, et par le Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) à hauteur de 50 % du montant hors taxes des travaux, soit 124 000 €.

Un portail motorisé remplacera le portail actuel et un portier électronique sera installé.

Salle des fêtes

La salle des fêtes ne se repérait pas facilement pour les personnes n'habitant pas la commune.

Depuis le début du mois de septembre, des lettres métalliques, fabriquées et posées par un artisan ferronnier du canton, pour un montant de 1 560 €, ont donné une visibilité à ce bâtiment communal.

La sonorisation obsolète a été remplacée par des enceintes de meilleure qualité et un vidéo projecteur fixe installé. Le coût de cette installation est de 5 525 € TTC. La salle des fêtes est également équipée du WIFI.



Sylvie GOY-CHAVENT et une subvention de 13 276 € de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 (DETR). Le restant sera autofinancé par la commune.

Nouveaux WC place du Collège

Ces toilettes ont été modifiées pour être conformes à la loi sur l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Elles ont été transformées en WC adaptés semi-automatiques. Elles sont fermés la nuit de 21 h à 6 h. La transformation de ce lieu a coûté 10 459,73 € TTC.

La vidéo protection, un service moderne au service de l'ordre public

9 caméras seront installées dans le village. Les caméras ne visionnent pas les habitations privées puisqu'elles sont équipées d'un système de masquage. Les images seront visionnées uniquement par les personnes désignées dans le dossier déposé en préfecture, c'est-à-dire, le Maire, deux adjoints et l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ainsi que la gendarmerie dans le cadre d'une enquête. Le délai de conservation des images est de 15 jours. Elles sont ensuite automatiquement effacées. Le coût des travaux s'élève à 48 600 € TTC, financés à hauteur de 5 000 € par une subvention au titre de la réserve parlementaire de Madame la sénatrice



les travaux d'installation sont terminés.



Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Liain
Fibre optique
de la commune

rapide
sécurité
simultanéité
système
capacité
fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit à Saint-Trivier-de-Courtes !

Interconnexion de sites
déchargement à distance
partage de connexion
Téléphone sur IP
vidéo/visio-conférence

Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers images dans
Fichiers photos/musique

300 Mbps
Téléphone fixe/Limitée
TV HD/3D
TV sur la Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

SIGA AIN
reseau - fibreoptique

Actualités

LA JOURNÉE CHEVALETS

Mardi 1^{er} et mercredi 2 août, Aintro a reçu l'association des 3 AT de Tournus pour sa manifestation annuelle des journées chevalets. À cette occasion, des artistes ont peint les plus beaux sites de la commune. La manifestation s'est clôturée par l'exposition à la salle des fêtes des œuvres réalisées sur les deux jours.



L'EXPOSITION D'ÉTÉ

L'association Aintro a également organisé son exposition d'été du 12 août au 3 septembre. 8 artistes ont présenté leurs œuvres. Pour cette 5^e édition, la fréquentation a été estimée à 450 visiteurs et a donné entière satisfaction. 4 ventes ont été effectuées et plusieurs réservations ont été enregistrées.



FEU D'ARTIFICE

La fête patronale de Saint-Trivier s'est terminée en apothéose, avec le spectacle pyrotechnique tiré par les artificiers de la société France Feux ARDI, un spectacle innovant où la plus petite étincelle a brillé de mille feux. Des fontaines lumineuses ont complété le feu d'artifice, pour le bonheur de tous les spectateurs, venus très nombreux. La somme allouée, est toujours la même depuis dix ans, c'est à dire 5 000 €.

UN NOMBREUX PUBLIC A RENCONTRÉ LES ASSOCIATIONS



Le forum des associations, 2^e édition, s'est déroulé le dimanche 10 septembre. La matinée a permis à 19 associations présentes de valoriser leurs activités à travers des présentations vidéo (écran à la salle des fêtes) et audios avec retransmission dans la grande rue. Après une halte au marché, le public a rencontré les associations et a participé à la tombola offerte par la municipalité. Les nouveaux arrivants ont reçu le livret

d'accueil de la commune. Nous remercions vivement toutes les associations pour leur dynamisme et investissement et leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'ÉCHO DU COMMERCE

Le 1^{er} juillet 2017 le restaurant l'Instant a succédé Au Relais des Carrons. Amanda et Cyril TADDEÏ vous accueillent dans leur bar à ambiance musicale et restaurant pizzeria. Après 18 ans d'activité, Laurent et Céline PARISOT, acteurs de la vie communale par leur professionnalisme et leur renommée, ont fait d'autres choix de vie. Ils ont cependant tenu à remercier tous les partenaires et clients qui leur ont permis de mener à bien cette aventure.



PIZZA' MARIE

Le 18 juillet, Marie THIEBAULT a ouvert son commerce de vente de pizzas à emporter. PIZZA'Marie est situé 154 Grande Rue.



Actualités

ZONE D'ACTIVITÉS DE ROUJUS

La Communauté d'Agglomérations du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B), termine actuellement l'aménagement d'un nouveau parc d'activités au lieu-dit « Roujus ». Ces travaux ont été engagés, avant la fusion, par l'ex Communauté de Communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes.

44 600 m² ont été viabilisés et sont déjà commercialisables au prix de 20 € le m². La zone est découpée en 13 lots de 1 100 m² à 8 900 m². Les acheteurs peuvent acquérir plusieurs parcelles suivant leurs besoins. Quelques finitions sont en cours et s'achèveront en octobre 2017, par l'engazonnement des talus. Financés au début par la Communauté de Communes et ensuite par la nouvelle intercommunalité, les travaux ont coûté 1 000 000 € HT,

subventionnés à hauteur de 250 000 € par le département et 215 000 € par l'État.

Téléphone accueil service économique CA3B :
04 74 32 50 05.

ABRI POUR L'ARRÊT DE BUS SUR LA DÉVIATION



Afin de protéger les usagers de la ligne 150 contre les intempéries, un abri a été installé à l'arrêt de bus sur la déviation, dans le sens Romenay/Bourg-en-Bresse. Cette structure a été montée

par nos agents techniques et a coûté 6 206,40 €. L'ancien abri bus situé place du Collège, a été complètement fermé.

DES COURS INFORMATIQUES SONT DONNÉS AUX AÎNÉS

Depuis le 5 septembre, des cours informatiques sont donnés aux aînés de la Résidence Autonomie « La Grange Pourret ». 3 ordinateurs ont été achetés par l'intermédiaire du CCAS (Centre Communal d'Action sociale) et subventionnés par l'Etat (avec les cours). Les cours ont lieu les mardis matin de 9 h à 11 h et les jeudis après-midi de 15 h à 17 h. Deux groupes ont été constitués afin de mieux répondre aux demandes des résidents. L'initiation est, dans un premier temps, prévue jusqu'à la fin de l'année et pourra être reconduite l'année prochaine.



Fête de l'agriculture

La 63^e finale départementale de labour s'est déroulée le dimanche 27 août par une magnifique journée ensoleillée, sur le site de Becheret à Saint-Trivier-de-Courtes.

Le bœuf à la broche a eu beaucoup de succès avec 820 repas vendus. 25 laboureurs se sont affrontés lors de cette épreuve :

- ▶ François ROUSSET du canton de Châtillon-sur-Chalarnon remporte l'épreuve à plat.
- ▶ Alexandre MANGUÉLIN du canton de Bourg remporte l'épreuve en planches.
- ▶ Chloé CHEVALIER a remporté le trophée pour sa participation en labour à plat.

Le concours départemental de la race « CHAROLAIS » réunissait 41 animaux représentant 14 élevages. Les juges de ce concours étaient Laurent GOUGAT et Frédéric MERCIER.



Machinistes et animaux ont présenté tout au long de la journée de nombreuses animations.

Mr Arnaud COCHET, Préfet de l'Ain était présent, ainsi que Charles de la VERPILLERE, Député de l'Ain, Michel BRUNET, Maire de Saint-Trivier-de-Courtes, Michel JOUX Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), Gilbert LIMANDAS, président de la Chambre d'Agriculture, Gaëtan RICHARD, président des Jeunes Agriculteurs.

État civil

NAISSANCES

RUDE Elsa, Anne, Pauline
née le 10/08/2017
BRUCKER Kaïssa, Anna, Gisèle
née le 25/08/2017

MARIAGE

DEBOST Vincent et FEAU Anne,
le 16/09/2017

DÉCÈS

BADEZ Alain, 62 ans
BELJEAN Michel, 86 ans
COMAS Séverine, 43 ans
PIRAT Charlotte, 89 ans (maison de retraite)
FERRIER Daniel, 96 ans
JACQUET Daniel, 86 ans (maison de retraite)
LEBEL Patrick, 59 ans
BROYER Marie, 94 ans
THEVENARD Georges, 82 ans (maison de retraite)

Saint-Trivier aux Floralies



À l'invitation d'AINTEREXPO par le biais du Maire de Bourg-en-Bresse, le Comité de fleurissement de Saint-Trivier-de-Courtes a accepté de participer aux Floralies qui se sont déroulées du 15 au 24 septembre, avec pour thème Éclats d'eau. Sacré défi pour la plus petite ville du salon ! Les bénévoles du Comité de Fleurissement ont imaginé reconstituer le

« Rond-point de la grenouille » et ont fabriqué eux-mêmes les poteaux auxquels sont accrochées les suspensions. Un bassin en carrons, orné de plantes aquatiques, a été créé, au bord duquel trône notre grenouille Trivicourtoise au milieu des plantes ornementales. Le Comité de fleurissement a consacré un budget de 1 000 euros et la commune a mis à sa disposition des moyens humains et matériels. Petit clin d'œil pour faire connaître notre commune aux dizaines de milliers de visiteurs qui viennent aux Floralies et gros travail pour les bénévoles !

*Aimer sa commune,
c'est la faire vivre...*